

FICHE DESCRIPTIVE

PERMIS D (Transport de personnes)

Pré-requis d'accès à la formation

- Avoir 24 ans minimum
- Permis B en cours de validité
- Aucune durée d'activité professionnelle
- Niveau Brevet des collèges requis minimum
- Métiers concernés : chauffeur de bus, exploitant de sociétés de personnes

Modalités et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

Délai : minimum 7 jours

Accessibilité : Contacter le référent Handicap à contact@passersonpermis.com

Objectif de la formation

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places (conducteurs compris) en respectant les règles de sécurité.

Durée de la formation : 210 heures

- 70 heures pour l'épreuve théorique générale
- 140 heures pour la pratique (hors circulation et circulation)

Rythme : formation continue de 8h à 12h et de 13 :30h à 16 :30h (soit 35h/semaine).

Les formations peuvent être sous forme de parcours individualisé ou groupé.

Nota : L'Épreuve Théorique Générale devra être repassé si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : 1 stagiaire

Nombre maximum : 16 stagiaires

Tarif : A partir de 1 785 €

Contacts :

- TRINITE : 0596 58 40 59 trinite@passersonpermis.com
- LAMENTIN : 0596 51 69 47 lamentin@passersonpermis.com

Programme de formation

■ Formation théorique du code

Plusieurs thèmes seront abordés :

- Disposition légale en matière de sécurité routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementations générales et divers
- Porter secours
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

C1 ■ Maitriser le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes du véhicule/ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter
- Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement).
- Diriger le véhicule ou l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leur principe de fonctionnement.

C2 ■ Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport en commun de personne.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport routier.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et un arrêt précision
- Savoir réaliser un attelage et un dételage (spécifique D1E et DE).

C3 - Apprehender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique au véhicule ou ensemble de véhicule affectés au transport en commun de personnes), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques au véhicule ou ensemble de véhicules affectés au transport en commun de personnes).
- Positionner le véhicule ou de l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorités.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C4 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense..
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

C5 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Savoir prendre en compte les passagers
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco conduite

Dates de la formation

Les dates de formation sont prévues en fonction du calendrier annuel du centre de formation. Il existe au minimum une session par mois.

Lieux de la formation

THEORIE :

- 31 Rue des Barrières 97232 LAMENTIN
- Centre d'Affaires le Galion 97220 TRINITE



PRATIQUE : Carrère 97232 LE LAMENTIN



Modalités pédagogiques

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs.
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Plateau technique privé
- Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Examen blanc, mise en situation par nos formateurs,
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée
- A l'issue de la formation dans le centre, le stagiaire passera deux épreuves pratiques : hors circulation et en circulation réalisées par les services de la DEAL

Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance du certificat d'examen du permis de conduire catégorie D. Le titre vous sera délivré par la DEAL.

